

DOSSIER EUROPE DE LA DEFENSE



espritcors@ire
observatoire de la défense et de la sécurité

Réalisé par l'association espritcors@ire
<https://espriturcouf.fr>

SOMMAIRE

" Défense de L'Europe et OTAN " par le général d'Armée (2s) Jean Cot	2
" Pour une Europe financière souveraine : du réseau SWIFT au réseau TARGET 3 et ...suivant ! " par Jean-Pierre Arrignon, <i>Professeur des Universités</i>	6
" Multi ou bilatéralisme " par Guillaume Berlat <i>Chroniqueur de Géopolitique mondiale</i>	10
" Le glaive et le marché " par la Fondation Robert Schuman.....	13
" Défense, alliances et diplomatie : face à la menace russe " par Pierre Versailles, <i>Haut fonctionnaire</i>	19
" Défense européenne : mythe moribond " par Guillaume Berlat	23
" L'Europe : l'épreuve de la force France-Allemagne, un rendez-vous capital " par Jean-Dominique Giuliani, <i>Président de la Fondation Robert Schuman</i>	31
" L'Europe, un supplétif américain ? " par Patrick Toussaint	34
" Dépenses de défense, de nouvelles perspectives européennes ? " par Jean-Dominique Giuliani, <i>Président de la Fondation Robert Schuman</i>	39

DÉFENSE DE L'EUROPE ET OTAN

par le général d'Armée (2s) Jean Cot

La défense de l'Europe, de son territoire et de ses populations, voilà le bien commun le plus évident pour les citoyens de l'Union européenne (UE). Ce devrait donc être un des thèmes porteurs de la campagne pour les élections européennes de mai 2019.

Problème : ce n'est pas l'UE en tant qu'institution qui a la responsabilité de sa propre défense mais l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dans laquelle les Etats-Unis sont prépondérants.

Un peu d'histoire. Sortis exsangues de la Deuxième Guerre mondiale, les pays de l'Europe de l'Ouest ne pouvaient que se placer sous la protection des Etats-Unis, face à la formidable menace soviétique. Ils le firent au travers de l'OTAN créée en 1949. Nous devons être reconnaissants aux Etats-Unis pour avoir très largement contribué à gagner la Guerre froide, sans tirer un coup de canon.

Mais nous sommes en 2019. 70 ans après 1949, les risques et menaces se sont diversifiés, mondialisés. Les Etats-Unis en ont tiré les conséquences en retirant la presque totalité de leurs forces du sol européen, donnant la priorité stratégique à l'Asie, leur nouveau défi.

D'autre part, l'UE s'est relevée de ses ruines. Sa richesse globale — son PIB — est aujourd'hui équivalente à celle des Etats-Unis. Il est donc invraisemblable que 500 millions d'Européens de l'UE – j'inclus encore nos amis britanniques ! – dépendent encore à ce point, pour leur défense, de 325 millions d'Américains.

Mrump dit la même chose, brutalement : les Etats-Unis donnent trop pour la défense des Européens. l'OTAN est une organisation obsolète et, tout autant, l'article 5 de sa charte qui stipule un engagement militaire réciproque en cas d'agression.

Ce serait une grave erreur de penser qu'après Trump, tout rentrera dans l'ordre. Trump ne fait que dire tout haut ce que beaucoup, aux Etats-Unis, pensent tout bas. Je pourrais en donner maints témoignages. J'en retiendrai un, de M.M. Shapiro et Witney, membres éminents d'un important think tank américain, rapporté dans Le Monde du 5 novembre 2009 :

Les Européens entretiennent avec les Etats-Unis une relation infantile et fétichiste, nourrie d'illusions, dont :

- Celle que les intérêts des Américains et les intérêts des Européens sont fondamentalement les mêmes,
- Celle selon laquelle la Sécurité de l'Europe dépend encore de la protection américaine.

Faut-il que nous, Européens, soyons assez sourds et aveugles pour ne pas admettre cette vérité et en tirer les conséquences ? Il est vrai que, depuis le traité de Maastricht de 1992, s'édifie lentement une Politique de Sécurité et de Défense commune (PSDC) de l'UE dont les résultats ne sont pas négligeables :

- Document de Stratégie européenne de Sécurité et de Défense (SESD),
- Agence européenne de Défense (AED) pour l'armement,
- Embryon d'état-major pour les crises civiles et la génération des forces.
- Coopérations structurées permanentes (CSP).
- Fond européen de Défense (FED)

Pour me limiter à l'essentiel.

Le problème – il est capital – est que cette défense européenne en gestation n'a rien à voir avec la défense de l'Europe définie plus haut. Elle se limite en effet aux missions dites de Petersberg, sous l'égide de l'ONU :

- Maintien et imposition de la paix
- Evacuation des ressortissants de l'UE
- Aide humanitaire, désarmement, coopération.

Voici donc, en résumé, l'in vraisemblable paradoxe :

- L'OTAN a l'exclusivité de la Défense de l'Europe alors que la crédibilité des Etats-Unis, qui la domine de la tête et des épaules, est toujours plus incertaine.
- L'UE est confinée aux interventions exotiques de Petersberg sans même s'être donné un état-major opérationnel permanent pour les conduire.

Ce paradoxe ne semble pas troubler les autorités politiques et militaires de l'UE, qui l'ont masqué derrière le concept commode de complémentarité, de partage des tâches entre OTAN et UE. En réalité, personne n'est dupe : l'OTAN est un bon alibi pour limiter leur effort de défense. Pourquoi payer davantage pour notre défense, même si, via l'OTAN, nous sommes dépendants des Etats-Unis ? Cette culture de la soumission aux Etats-Unis est inacceptable.

Je le dis et l'écris depuis vingt-cinq ans, un peu moins seul aujourd'hui : l'OTAN est l'obstacle majeur pour l'édification d'une défense de l'Europe indépendante. C'est pourquoi il faut faire mourir l'OTAN. Le mieux serait que M.Trump en décide lui-même.

L'OTAN morte, les pouvoirs européens seront contraints d'assumer la première de leurs responsabilités régaliennes, la défense du territoire et des populations, et d'y mettre le prix.

La Défense de l'Europe

Dépendance ou Indépendance ?

L'OTAN ou l'armée européenne ?

Ce pourrait-être ma conclusion. J'y ajouterai deux observations :

1 – J'ai lu le livre du général de Villiers « Qu'est-ce qu'un chef ? » De ses propos souverainistes, j'en retiendrai deux :

« L'armée européenne fusionnée est un rêve. Elle pourrait se transformer en cauchemar. Je crois aux souverainetés nationales, pas à la souveraineté européenne »

« Si l'armée européenne consiste à juxtaposer des forces, à les fusionner, à en faire des unités de combat aux ordres d'un hypothétique état-major à Bruxelles, je dis IMPOSSIBLE » Les majuscules sont de lui.

Mais, mon général, qu'est-ce donc que l'OTAN sinon un quartier général – le SHAPE – à Bruxelles, des états-majors de corps d'armée multinationaux dont un corps germano-polonais, un corps germano-hollandais, un corps européen à Strasbourg comptant quatre nationalités, un corps de réaction rapide (CRR) français à Lille qui peut accueillir une demi-douzaine de contingents étrangers ?

Ce qui vous convient dans l'OTAN vous serait insupportable dans un cadre européen ? L'armée européenne, ne serait rien d'autre, pour commencer, que l'OTAN sans les Américains. Non pas que nous ne les aimions plus mais tout simplement parce qu'on ne peut plus, on ne doit plus compter sur eux. Eux-mêmes le disent. Dois-je rappeler que nous aurions une armée européenne depuis 1954 si de Gaulle, dans l'opposition, n'en avait sabordé le projet, porté par la France ? J'étais alors à Saint-Cyr- Coëtquidan. J'en fus très triste, comme beaucoup de mes camarades.

2 – Je vais, pour finir, élargir le débat au-delà de la question de la défense de l'Europe. Le choix, aux prochaines élections européennes, se fera entre deux visions inconciliables de l'Europe au mitan de ce siècle. Soit la vision exclusive, souverainiste, nationaliste, arc-boutée sur l'Etat-nation sacralisé : America first – Deutschland über alles – La France d'abord. Soit une vision inclusive, ouverte, humaniste, qui ne tient pas l'Etat-nation comme le grain ultime de l'organisation politique de l'Europe.

Je crois être un bon patriote mais je suis aussi un Européen ardent, un citoyen d'Europe. Aucune contradiction en cela ! Mon Europe est celle de sa devise : « L'unité dans la diversité ». Les Etats-Unis d'Europe, ce n'est pas un gros mot ! C'est la condition nécessaire pour que l'Europe compte demain dans le tiercé des grandes puissances de la planète.

S'UNIR ou S'EFFACER – Les Etats-Unis d'Europe ou les Balkans du monde. Pas besoin de passion pour souscrire à cela. Un peu de raison devrait y suffire.

(*) Général d'armée (2s) Jean Cot, Ancien commandant de la 1^o armée, Ancien commandant de la Forpronu

[Retour au sommaire](#)

POUR UNE EUROPE FINANCIERE SOUVERAINE : DU RESEAU SWIFT AU RESEAU TARGET 3 ET ...SUIVANT !

par **Jean-Pierre Arrignon**,
Professeur des Universités

Alors qu'approchent les élections européennes, nombreux sont les Européens qui doutent de l'Union européenne (UE) absente en politique extérieure, incapable de s'opposer aux sanctions américaines qui affectent directement nos entreprises et profondément divisée face à l'immigration !

Nous n'aborderons pas tous les problèmes mais nous exposerons une des raisons majeures de la vassalité de l'Europe face à la **stratégie hégémonique des Etats-Unis** dans le domaine monétaire et financier.

La *Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication* (SWIFT) a été fondée à Bruxelles en 1973 afin d'établir un processus commun et standardisé pour les transactions financières. Cette société, SWIFT, fournit un réseau sécurisé utilisé par plus de 10000 institutions financières réparties dans 212 pays capables d'envoyer et de recevoir toutes informations sur les transactions financières effectuées entre elles. La majorité des utilisateurs du réseau SWIFT sont les banques mais aussi les organisations de trading et les courtiers en bourse et valeurs immobilières.

Ce réseau ne transfère pas de fonds, mais envoie des ordres de paiement entre les différents comptes des institutions en utilisant les codes SWIFT, dont les plus connus sont le code IBAN (n° de compte en banque international) et code BIC (carte d'identification bancaire).

SWIFT identifie rapidement une banque et peut y envoyer un paiement de manière sécurisée.

Ce **réseau a été exploité secrètement et sans base juridique par les Etats Unis** depuis 2001 ; il l'est officiellement depuis le 1 août 2010 après un accord avec l'Union européenne : le Traité international « Accord SWIFT ». Cet accord est le résultat d'une révélation faite par le *New York Times* du 23 juin 2006 révélant que les Etats-Unis exploitaient les données du réseau SWIFT pour espionner les transactions internationales dans le cadre de leur programme de lutte contre le terrorisme depuis les attentats du 11 septembre 2001. **La société SWIFT communiquait à la CIA et au Département du Trésor américain** les données concernant des millions de transactions bancaires en

violation des législations belge et européenne concernant la protection des données personnelles.

Le 6 juillet 2006, le **Parlement européen** adopte une résolution qui demande le respect de la protection des données personnelles (Dir. 95/46/CE). Le 22 novembre 2006, le *Groupe de coordination des autorités de protection des données de l'Union européenne* (le G29) met en cause la société SWIFT, les banques centrales européennes et les Etats-Unis qui n'ont pas respecté le droit international concernant le financement du terrorisme. En avril 2007, l'administration américaine confirme qu'elle a l'intention d'invoquer le **Secret d'Etat pour arrêter la procédure judiciaire** en Belgique. Le 10 décembre 2008, la Commission de la protection de la vie privée déclare que SWIFT a respecté la loi sur la vie privée et décide de clore les procédures.

Les Etats-Unis souhaitent alors conclure un accord avec l'Union européenne pour continuer à utiliser les données bancaires. En juillet 2009, le Conseil des ministres de l'UE annonce qu'il est prêt à conclure un « accord intérimaire » avec les Etats-Unis leur permettant d'utiliser les données du réseau SWIFT pour avoir accès aux données bancaires européennes. Seulement le 11 février 2010, le Parlement européen rejette « l'accord intérimaire » mais propose une renégociation. L'Accord SWIFT II est signé le 29 juin 2010 à Bruxelles et ratifié par le Parlement européen. Il entre en vigueur le 1 août 2010 pour une durée de 5 ans automatiquement reconduite.

Cet accord est très favorable pour les Américains en tant qu'acteur central de la régulation financière. Désormais **la société SWIFT se place sous le commandement de l'exécutif américain** ; les banques centrales se présentent comme des organisations gestionnaires de la « hiérarchie impériale » et non comme des « organes de la puissance » nationale ou régionale qui les ont constituées. En réalité, la gouvernance du marché mondial établit une hiérarchie politique dans les différents acteurs économiques. L'affaire SWIFT s'inscrit dans la construction de l'empire à travers l'inscription dans le droit de la souveraineté américaine sur les populations européennes. L'empire est celui de l'hégémonie, de la reconnaissance par les populations européennes d'une souveraineté directe des autorités américaines ainsi que **la primauté du droit américain sur le sol de l'ancien continent**. Les Etats-Unis usent du principe d'extraterritorialité pour imposer leur droit au reste du monde. En fait, il existe 2 types de sanctions : les « sanctions primaires » qui ne concernent que les « *US persons* » ; les « sanctions secondaires » levées en 2015 et rétablies le 8 mai dernier, concernant les échanges financiers avec la banque centrale d'Iran et d'autres institutions financières. Les Etats-Unis imposent leurs restrictions à toute entreprise ou personne physique qui n'applique pas les sanctions. C'est ce qu'on appelle

l'extraterritorialité du droit américain. En cas de violation, les entreprises et les banques risquent de perdre leurs avoirs aux Etats-Unis et des poursuites devant les tribunaux américains. Ainsi BNP Paribas a été condamnée, après transaction, à une amende de 850 millions de dollars pour avoir transgressé l'embargo américain contre le Soudan, Cuba et l'Iran (initialement l'amende se montait à 8,9 milliards de dollars !). Il est impossible pour les banques et les entreprises d'échapper à ces interdictions.

Pourtant en 1996, l'Europe s'est dotée d'un règlement censé protéger ses entreprises. Concrètement, ce règlement annule tous les effets juridiques des décisions américaines au sein de l'Union européenne. Protection peu efficace et peu convaincante comme le montre le retrait d'Iran de Total, Peugeot et CMA-CGM.

Il y a pourtant un système européen qui pourrait se développer c'est TARGET : *système de transferts express automatisés transeuropéens de règlement brut en temps réel*. Target 1 a mise en place en 1999 avec l'introduction de l'euro ; Créé en novembre 2007 TARGET 2 est reconnu le 11 août 2014 comme le système de paiement d'importance systémique par le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale (BCE) ; c'est la véritable plate-forme commune gérée par les banques centrales d'Allemagne, de France et d'Italie pour l'ensemble des autres banques centrales européennes et la principale plate-forme européenne de traitement des paiements de montant élevé, utilisée à la fois par les banques centrales et les banques commerciales pour exécuter les paiements en euros en temps réel. TARGET 2 est un des éléments d'intégration financière au sein de l'Union européenne et permet la libre circulation des flux monétaires transfrontaliers et soutient la mise en œuvre de la politique monétaire unique de la BCE. Plus de 1700 banques utilisent TARGET 2 pour effectuer des opérations en euros. Il est hélas connecté au réseau SWIFT avec les conséquences qui en découlent pour le transfert des données !

Devant les sanctions américaines, quelques dirigeants commencent à évoquer la nécessité de créer des **architectures financières hors du dollar**, mais ont-ils les moyens et surtout la volonté de ce choix ?

La notion de « souveraineté européenne » évoquée par le Président E. Macron est malheureusement vide de sens devant les sanctions américaines contre l'Iran. L'Europe est forcée de suivre les sanctions américaines. Certes le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Heiko Maas (SPD) a bien proposé de construire un système financier indépendant des Etats-Unis et du dollar, un Fonds monétaire européen et un système de paiement Swift indépendant, pour **permettre à l'Europe de devenir la pierre angulaire de l'ordre international** et servir de contrepoids aux Etats-Unis quand

ils franchissent les lignes. Malheureusement, il s'est fait immédiatement rappelé à l'ordre par Mme A. Merkel, très hostile à cette proposition émanant du SPD. Pourtant, le ministre français de l'économie, B. Le Maire a semblé appuyer ce projet déclarant : « je **veux que l'Europe soit un continent souverain et non un vassal** et cela implique des instruments de financement totalement indépendants qui n'existent pas aujourd'hui ». Le Président E. Macron n'a pas lui non plus repris cette proposition. Cette position s'explique par le fait que les banques américaines sont impliquées dans plus de 90% des opérations de financement de Total et les investisseurs américains représentent plus de 30% de son actionnariat.

Pour asseoir une **vraie souveraineté européenne**, il est nécessaire de s'assurer une totale indépendance financière, mais cela est techniquement difficile dans la mesure où il faudrait se doter d'équipements dans lesquels n'entreraient aucun composant ni programme lié à une entreprise américaine ! En outre, aujourd'hui le dollar représente près des 2/3 des réserves de devises des banques centrales (63%), chiffre très disproportionné par rapport au poids économique des Etats-Unis qui ne pèsent plus que 20% du PIB mondial ; les échanges commerciaux à l'intérieur du marché unique européen représentent trois fois les échanges au sein de l'ALENA (Zone économique regroupant Etats-Unis, Canada et Mexique).

Patrick Artus, chef de Natixis constate que « face à un marché unifié du dollar, vous avez 17 marchés fragmentés d'emprunts européens. Si on mutualisait une partie des dettes des Etats européens dans un euroland, on supprimerait les risques d'écart d'un pays à l'autre. Mais personne n'en veut. D'autre part, l'euro pourrait peser sur les marchés financiers si la zone euro acceptait d'émettre des euro-obligations au même titre que les Etats-Unis émettent des bons du trésor pour financer leur déficit abyssal ! Là encore personne ne le souhaite ! »

La souveraineté européenne c'est d'abord un projet et une volonté, or il faut constater que nous n'avons ni l'un ni l'autre ;

La souveraineté est une volonté ; la vassalité est un confort !

[Retour au sommaire](#)

MULTI ou BILATÉRALISME

par **Guillaume Berlat**

Chroniqueur de Géopolitique mondiale

Les années se suivent et se ressemblent dans un monde sans règles et sans gouvernance. L'ancien monde s'efface. Le nouveau monde peine à voir le jour. Dans ce clair-obscur, la communauté des nations peine à définir une nouvelle gouvernance des relations internationales. Elle est écartelée entre l'épuisement du multilatéralisme qu'elle ne peut empêcher et la quête d'un bilatéralisme et de coalitions ad hoc qu'elle ne parvient pas à définir.

ÉPUISEMENT DU MULTILATÉRALISME UNIVERSEL : UN ORDRE INTERNATIONAL FRACTURE

LA LOURDE RESPONSABILITÉ AMÉRICAINE.

Ne nous leurrions pas ! Les coups de boutoir des États-Unis au multilatéralisme ne sont pas du seul fait du 45^{ème} président des États-Unis. Ils ont débuté bien avant. Les administrations démocrates ont, en son temps, pris leur part de responsabilité en la matière. L'explication la plus pertinente du désintérêt américain pour le multilatéralisme vient d'Outre-Atlantique. « *Le président des États-Unis rejette toute sorte de multilatéralisme. Il préfère conclure des accords unilatéraux, pays par pays, et n'a en effet que peu de considération pour l'Union européenne, les Nations unies et même l'OTAN...* »⁴⁴. Mais l'affaire est plus ancienne. À la lecture de l'ouvrage de l'ancien proche conseiller de Barack Obama, Ben Rhodes⁴⁵, nous lisons que « *l'unilatéralisme de Donald Trump n'est pas arrivé comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu : il était annoncé par la lassitude de l'opinion publique face aux charges de la superpuissance américaine* »⁴⁶. Le seul document que Donald Trump respecte est la Constitution américaine, texte intouchable. Les traités internationaux sont pour lui des chiffons de papier, à peine dignes de désigner une tendance. Le multilatéralisme est malmené par ceux qui l'avaient porté sur les fonts baptismaux en 1945⁴⁷. Rejet des institutions internationales politiques (ONU), économiques (OCDE qui a succédé en 1961 à l'OECE chargé de mettre en place le plan Marshall), commerciales (OMC⁴⁸), culturelles (UNESCO), judiciaires (CPI) et des accords signés (climat, nucléaire iranien, traité transpacifique, traité sur les forces nucléaires intermédiaires ou FNI⁴⁹), extraterritorialité de la loi américaine... Washington se retire du conseil des droits de l'homme de l'ONU, du traité ciel ouvert, critique ouvertement « *l'OMC qui a très mal traitée les États-Unis* », cesse de financer l'UNRWA. Cet exceptionnalisme américain met en danger tout l'équilibre de la structure imaginé en 1945. Prenons garde, le

trumpisme continuera après Trump⁵⁰. Surtout après le discours de Mike Pompeo devant le German Marshal Fund à Bruxelles le 6 décembre 2018 au cours duquel il s'est livré à une violente charge contre le multilatéralisme : Union européenne, ONU, FMI, OMC, Banque mondiale, CPI. Seule l'OTAN a encore les faveurs de l'administration américaine. Seules les États nations peuvent garantir les libertés démocratiques⁵¹.

LA RESPONSABILITÉ ANNEXE DE LA FRANCE.

Rien ne sert de vanter *urbi et orbi* les immenses mérites du multilatéralisme dans des discours lyriques pour piétiner le principe exposé dans les faits. Tel est l'exploit auquel parvient le président de la République, Emmanuel Macron avec sa diplomatie du « en même temps ».

- Il organise des réunions à Paris sur la Lybie qui sont la négation du multilatéralisme universel qui se déroule au sein de l'ONU.
- Il organise des réunions à Paris sur le financement du terrorisme qui sont également la négation du multilatéralisme universel qui a pour centre l'Organisation des Nations unies.
- Il organise un Forum pour la paix en marge des cérémonies du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale consacrée au renforcement de la sécurité qui ne regroupe que 70 États.

Comment être sérieux en parlant de multilatéralisme et en pratiquant la diplomatie de l'exclusion (Bertrand Badie) ? Et, l'on pourrait multiplier à l'envi les exemples de cette contradiction ontologique qui décrédibilise la diplomatie multilatérale d'Emmanuel Macron. Il devrait se souvenir que l'action diplomatique est rarement cohérente. Mais la cohérence est souvent gage de son succès. Rien n'est pire que la diplomatie gesticulatoire. Car, la diplomatie s'inscrit dans l'art du possible, du réaliste, et non du fantasmagorique et de l'outrance.

LA RESPONSABILITÉ INDÉNIABLE DE L'ALLEMAGNE.

Si l'on ne peut reprocher aux Allemands leur discrétion, on ne peut en dire autant de leur opportunisme. Confrontés à un problème international, ils privilégient le plus souvent la voie unilatérale (accueil de migrants sans la moindre concertation avec ses partenaires européens) ou bilatérale (question des taxations américaines des automobiles allemandes ou de diverses problématiques l'opposant à la Chine). Le cadre régional ou universel est délibérément négligé, profitant de la mise en exergue des turpitudes américaines. Toutes choses qui affaiblissent un multilatéralisme moribond qui n'en avait pas besoin.

Dans ces conditions que faire dans l'attente d'une relance de la gouvernance mise en place en 1945 ? Imaginer des solutions transitoires permettant de créer un minimum de confiance nécessaire à un minimum de prévisibilité et de stabilité dans les relations internationales.

LA QUÊTE D'UN BILATÉRALISME EFFICACE ET DE COALITIONS AD HOC : UNE DIPLOMATIE DE LA GODILLE

Les formats envisageables.

Alors que la grammaire actuelle des relations internationale se décline en trois dimensions : défiance, division, démagogie, n'est-il pas indispensable d'explorer quelques voies prometteuses permettant de prévenir le chaos et l'anarchie ? Relisons ce que déclare le président de la République, Emmanuel Macron à l'occasion de son intervention devant la 73^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU (New York, 25 septembre 2018) : « *Le nouvel équilibre que nous devons créer doit reposer sur de nouvelles formes de coopérations régionales et internationales et se structurera selon moi autour de trois principes : le premier, c'est le respect des souverainetés au fondement même de notre charte ; le second, c'est le renforcement de nos coopérations régionales ; et le troisième, c'est l'apport de garanties internationales plus robustes* »⁵². Encore, faut-il que les peuples s'y retrouvent. À l'origine de la crise des « *gilets jaunes* », il y a le passage d'un monde à un autre. Une transformation du capitalisme qui angosse la classe moyenne et les défavorisés et les poussent à se révolter.

La vitalité du bilatéralisme.

À prendre connaissance du calendrier du président de la République, on constate la vigueur du bilatéralisme français, démontrant ainsi que la nature a horreur du vide. Il ne se passe pas une journée sans que nous ne découvriions qu'Emmanuel Macron ne reçoive l'un de ses homologues étrangers ou sillonne le monde pour se faire l'ambassadeur du « *made in France* ».

Nos partenaires allemands en font autant, oubliant comme nous qu'il existe à Bruxelles une ministre européen des Affaires étrangères, Federica Mogherini chargé par les textes de porter une politique étrangère européenne commune.

Si nous comprenons bien, nous vantons à longueur de temps les vertus du multilatéralisme universel et européen tout en nous vautrant dans les vices du bilatéralisme désuet.

Ce défaut criant d'articulation, de cohérence entre les divers niveaux de la diplomatie contribue au chaos ambiant, au déficit de grammaire lisible des relations internationales.

Extrait de <http://prochetmoyen-orient.ch/>

[Retour au sommaire](#)

LE GLAIVE ET LE MARCHÉ

par la **Fondation Robert Schuman**

Le "moment Hamilton" de l'Europe est-il arrivé ?^[1] Certains observateurs ont ainsi plaidé pour un renouveau fédéraliste impliquant la création d'un budget de la zone euro à des fins de stabilisation et de convergence économique^[2]. De fait, le 19 juin 2018, la déclaration de Meseberg comportait une proposition franco-allemande visant à établir dans cet esprit un budget de la zone euro à partir de 2021. Cependant, l'Europe est encore loin d'un accord politique sur la mutualisation de la dette publique et des ressources fiscales, lesquelles ont historiquement été des éléments clés de la définition du rôle du gouvernement fédéral des États-Unis. Pour autant, la stabilisation économique n'était pas la préoccupation des pères fondateurs américains. Ce sont les dépenses militaires qui jouèrent un rôle primordial dans l'augmentation du budget fédéral américain au début du XIX^{ème} siècle^[3]. En pratique, le budget fédéral avait pour rôle de financer les dépenses militaires et la protection des frontières, afin de consolider l'existence même d'une nouvelle entité politique. Quelles leçons peuvent-elles être tirées de cette expérience pour l'Europe actuellement ?

L'Union européenne (UE) est confrontée à des risques extérieurs considérables. La présidence de D. Trump et la perspective du Brexit ont suscité de nouveaux doutes sur la solidité de la solidarité atlantique et sur l'autonomie des capacités de défense européenne. À environ 1,3% du PIB, les dépenses de défense de l'Europe représentent moins de la moitié de leur équivalent américain, et restent sensiblement en deçà des engagements pris vis-à-vis de l'OTAN (2 % du PIB en 2024).

Pendant ce temps, sur le front économique, il existe un consensus sur le fait que l'architecture de l'Union monétaire européenne (UEM) reste insuffisamment complète pour prévenir la réémergence de menaces telles que la crise de la dette souveraine de 2012. L'euro et les institutions telles que la BCE garantissent une forme de protection par une monnaie stable et crédible ; cependant les États membres de la zone euro n'ont que peu d'outils à leur disposition pour atténuer les effets sur l'emploi et la croissance de chocs de grande ampleur. En outre, la convergence économique entre pays européens, qui pourrait accroître la robustesse de l'union économique, s'est également enlisée, si ce n'est inversée, depuis la crise financière, et les marchés financiers et bancaires restent divisés selon les frontières nationales. Dans ce contexte, les efforts nationaux visant à renforcer les capacités de défense pourraient créer des tensions budgétaires compte tenu de la prévalence de niveaux élevés d'endettement public et privé.

L'OTAN reste la pierre angulaire de la défense de l'Europe, tandis que les dispositions des traités de l'UE sur la politique de sécurité et de défense commune^[4] sont l'archétype d'une approche intergouvernementale, avec peu de fonctions intégrées (échec du « Plan Plevén » en 1952). Pourtant, les États membres ont récemment montré une volonté accrue d'aller vers une "européanisation de la défense". En 2016, la France et l'Allemagne ont défini une vision commune pour une union européenne de défense, tandis que l'Italie a également proposé un "Schengen pour la défense"^[5] et une force militaire commune permanente. Dans son discours de septembre 2017 à la Sorbonne, le Président français E. Macron a appelé l'Europe à établir "une force d'intervention commune, un budget de la défense commune et une doctrine commune pour l'action". En réponse à ces appels, la Commission européenne a lancé un Fonds européen de la défense et a publié un document de réflexion sur les possibilités d'une union de sécurité et de défense, suivis de la création officielle, en décembre 2017, de la coopération structurée permanente (CSP) par 25 États membres dans le cadre de l'UE. En juin dernier, la déclaration de Meseberg a souligné les ambitions de défense et de sécurité de façon encore plus visible que celles concernant l'UEM, mettant en évidence un accord entre l'Allemagne et la France pour "progresser sur la voie d'une défense européenne mieux intégrée". L'initiative européenne d'intervention, impliquant 9 États membres, dont le Royaume-Uni, a été lancée peu après.

Relever le défi d'assurer une défense autonome de l'Europe, non pas contre, mais à l'appui de l'OTAN, nécessite une volonté commune des États membres de fournir des moyens concrets en partageant son coût tant humain que financier.

Si l'Europe coopérait davantage en matière de défense, elle serait en mesure d'assurer une plus grande sécurité collective tout en maîtrisant ses dépenses publiques et en poursuivant son intégration économique, en ligne avec ses préférences stratégiques et économiques.

Comment la perspective d'une plus grande intégration de la défense est-elle liée à l'intégration économique européenne ?

Une union de la défense peut contribuer à rendre les liens économiques plus étroits et résilients au sein de l'Union, surtout là où c'est le plus nécessaire, à savoir dans la zone euro.

Premièrement, la défense et la sécurité sont des biens publics européens étant donné le caractère commun de la plupart des menaces externes. Une attaque militaire contre un État membre par un pays tiers ne serait pas sans impact sur les autres. En outre, des terroristes ont ciblé l'Europe dans son ensemble, tout en utilisant les facilités offertes par la libre circulation des personnes pour perpétrer leurs actes dans plusieurs pays. La pression à la fermeture des frontières et à la

restriction de la liberté de circulation pourrait sensiblement augmenter les coûts d'exploitation des entreprises dans toute l'Europe. Le caractère de " bien commun " d'un marché européen sécurisé met en évidence l'importance économique de la coopération européenne dans la lutte contre le terrorisme et les autres menaces à sa sécurité.

Deuxièmement, la mutualisation des capacités européennes de défense soulèvent des questions de conception qui sont similaires à celles soulevées par la coordination des politiques économiques ou par l'intégration de l'UEM. Lorsqu'il s'agit de définir une stratégie économique collective, il est nécessaire de se mettre d'accord sur les objectifs, sur la gouvernance, et sur la taille des capacités mises en commun ainsi que des ressources nécessaires pour les financer. De plus, les différences de pratiques démocratiques d'un pays à l'autre quand il s'agit d'autoriser l'usage de la force létale rendraient la prise de décisions communes sur l'envoi de troupes au combat encore plus difficile que son financement.

Troisièmement, en tant que politique " sectorielle ", une politique européenne de défense et de sécurité présente un certain nombre de bénéfices qui pourraient contribuer au renforcement de l'UEM.

L'Europe a tout à gagner à la mise en commun de ses capacités de défense et au renforcement de ses marchés de défense.

L'analyse du " coût de la non-Europe " en matière de défense a mis, à juste titre, l'accent sur les économies d'échelle dans le développement des capacités de défense, et les possibilités de renforcer l'industrie européenne de défense.^[6] La Commission européenne souligne que la dispersion et la duplication des dépenses de défense dans l'UE présentent de nombreuses possibilités d'amélioration. L'UE dispose de 178 types de systèmes d'armes différents, contre seulement 30 aux Etats-Unis. Au total, les estimations les plus conservatrices évaluent à environ 25 milliards € les gains d'efficacité annuels qui pourraient être obtenus par la coopération européenne en matière de défense, relativement à un montant total de dépenses de 227 milliards € pour l'UE en 2017. S'il atteint son but, le Fonds européen de défense devrait contribuer à matérialiser ces gains économiques. Enfin, la préservation d'une base industrielle et technologique de défense est une exigence stratégique, qui nécessite de bien considérer la manière dont une préférence européenne s'appliquerait.

L'impact des dépenses de défense sur l'intégration économique européenne a peu retenu l'attention.

Du point de vue de l'économie de l'offre, l'amélioration des technologies de défense, l'harmonisation des normes et la création d'une industrie de défense européenne intégrée devraient également soutenir la croissance et la convergence au sein de l'UE, et en particulier de l'UEM. Les travaux de la Conférence de Munich sur la sécurité montrent que l'Europe a un besoin d'investissement de 120-140 milliards \$ à satisfaire en termes d'interconnexion et de numérisation de ses équipements militaires. Ce qui se passe dans l'industrie de la défense pourrait profiter à terme à la compétitivité de l'ensemble des structures industrielles et manufacturières. Par exemple, l'agence de la défense américaine pour la recherche avancée (DARPA), a joué un rôle clé pour faire bénéficier des entreprises de nouvelles technologies des fonds et des contrats du département de la défense. L'initiative européenne de " disruption " (JEDI) lancée sur une base franco-allemande va dans ce sens.

Outre les gains de l'intégration en termes de développement des capacités industrielles et d'efficacité des marchés de la défense, l'impact macro-économique des dépenses de défense peut aussi comporter des bénéfices en termes de stabilisation. Dans le cas des pays faisant l'objet d'une procédure de déficit excessif en vertu des règles budgétaires européennes, de tels gains d'efficacité ou même la mise en commun de dépenses, faciliteraient le respect de la limite de déficit de 3% du Pacte de stabilité et de croissance. Avec une Europe de la défense plus efficace, l'UE n'aurait pas à choisir entre son pacte de stabilité et son " pacte de sécurité ".

Du point de vue de l'économie de la demande, les dépenses de défense sont persistantes et non cycliques : elles peuvent en principe bénéficier à l'activité économique locale indépendamment du cycle des affaires. Les données concernant les États-Unis suggèrent que les États où le secteur de la défense représente une partie très importante de l'économie connaissent une croissance moins volatile que ceux où ce secteur est de taille réduite, voire non-existant.

L'impact économique régional des dépenses de défense a été étudié principalement dans le contexte de fermeture des bases militaires et de réductions budgétaires après la fin de la Guerre froide[7]. Ces études montrent que, pour chaque emploi dans la défense, correspondait jusqu'à un emploi supplémentaire dans l'activité économique connexe de la région. La préoccupation était à l'époque celle de politiques d'accompagnement de la baisse des dépenses de défense. Dorénavant, la préoccupation sera d'éviter le gaspillage résultant d'une rivalité des responsables politiques régionaux dans la course aux emplois liés à la défense. En outre, la poursuite des gains d'efficacité exigerait une consolidation de la base industrielle de défense à l'échelle européenne, qui peut contredire les appels à mieux répartir entre régions les emplois

liés à la défense. En bref, une tension risque de se faire jour entre les avantages de stabilisation et les gains d'efficacité.

Un budget européen pour la défense et la sécurité pose aussi la question des ressources communes. À court terme, un impôt européen de défense est probablement aussi difficile à proposer politiquement qu'une taxe carbone européenne. En revanche, un budget européen de défense pourrait dans un premier temps être financé par la mise en commun des ressources budgétaires nationales; en outre, une capacité d'emprunt collective permettrait de faire face aux besoins de financement inter-temporels. Des titres obligataires (ou " emprunts de défense ") seraient émis en euros, et devraient bénéficier de la garantie conjointe et solidaire des États membres participant à l'union européenne de défense.

Il ne fait pas de doute que l'objectif principal d'une union européenne de défense est stratégique plutôt qu'économique. Certains États se focalisent sur la protection des frontières européennes, tandis que d'autres soulignent la nécessité d'une plus grande participation au développement en Afrique. Une vision stratégique partagée constitue un préalable essentiel à une telle union. En outre, la coopération en matière de défense (comme la CSP) s'étend au-delà des 19 pays de l'UEM – et même de l'UE, ne serait-ce que pour ce qui concerne le Royaume-Uni. Après le Brexit, l'UE sera composée à 70% de pays de la zone euro, avec un engagement de la part de tous les autres (sauf le Danemark) à adopter la monnaie unique, de sorte que la distinction entre les deux ensembles deviendra de moindre importance. Il est par conséquent d'autant plus nécessaire de concevoir l'union de défense de façon à maximiser ses synergies économiques.

L'intégration politique et économique européenne ne peut aller de l'avant que sur la base d'un diagnostic partagé concernant les éléments manquants, et d'un terrain d'entente sur ses bénéfices mutuels. (...)Du point de vue de l'UEM, la sécurité et la défense pourraient fournir un terrain d'entente via le financement conjoint de biens publics européens, mais aussi en tant qu'accélérateur de l'intégration économique. Cette complémentarité plaide pour faire de l'union de la défense une priorité. Pour autant, il faudra surmonter les considérations de politique industrielle nationale, le lobbying régional pour les emplois militaires et les hésitations quant aux instruments de financement commun. C'est pourquoi une telle avancée ne sera peut-être possible que dans le cadre d'un plan d'action plus large de renforcement de l'Union économique européenne.

[1] Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que leurs auteurs et non les institutions auxquelles ils appartiennent.

[2] Voir Pierpaolo Barbieri et Shahin Vallée, " Europe's Hamilton Moment ", Foreign Affairs, 26 juillet 2017

[3] Voir Jacob Funk Kirkegaard et Adam Posen, Lessons for European Integration from U.S. History, Peterson Institute of Economics, janvier 2018

[4] Articles 42 et 46 du traité sur l'Union européenne

[5] P. Gentiloni, " EU needs a Schengen for defense ", Politico EU, 15 septembre 2016

[6] B. Ballester, " The Cost of Non-Europe in Common Security and Defence Policy ", Service de recherche du Parlement européen, 2013

[7] D. Braddon, " The Regional Impact of Defense Expenditure ", Handbook of Defense Economics, vol. 1, 1995

[Retour au sommaire](#)

DÉFENSE, ALLIANCES ET DIPLOMATIE : FACE À LA MENACE RUSSE

par **Pierre Versaille**
Haut fonctionnaire

Le général Bentegeat a, ici même, très justement formulé la question : « La France a-t-elle encore besoin d'une défense ? » La difficulté pour combattre la tendance d'une partie de l'opinion à répondre « Non ! » tient à ce que :

– la menace d'un conflit en Europe avec un État-puissance est délibérément minimisée, objet de ce premier FOCUS

– que la réalité de la menace « djihadiste » est réduite à une lutte contre un terrorisme, perçu comme une sorte de nouvel anarchisme, qui aurait trouvé un terrain particulièrement favorable dans certains milieux musulmans des banlieues des grandes villes d'Europe occidentale. Objet du 2^{ème} FOCUS, ci-dessous

Pour ce qui concerne la menace en Europe d'un État-puissance, nous sommes devant une sorte de déni de réalité. Parce que l'Alliance atlantique a été conçue à une époque où les troupes soviétiques campaient à l'ouest de Berlin, parce qu'après quarante-cinq ans de guerre froide, l'URSS a disparu, parce que les états baltes et tous les pays satellites du Pacte de Varsovie ont rallié l'OTAN, certains veulent croire qu'il n'y a plus de menace à l'est de l'Europe. Une partie de la classe politique française de droite et d'extrême droite, verrait même d'un œil assez favorable un retour vers l'alliance russe. Il y aurait beaucoup à dire, par exemple, sur l'inconséquence, pour assurer le plan de charge du chantier naval STX à Saint-Nazaire, de la construire deux porte-hélicoptères amphibies pour la Russie, qui en avait ressenti le besoin au cours du conflit qui avait abouti à l'annexion d'une province de la Géorgie en 2008.

À l'occasion du scrutin qui a permis à Vladimir Poutine d'obtenir un quatrième bail de six ans au Kremlin, il s'est même trouvé en France des commentateurs pour le présenter comme le porte-parole des Russes qui seraient ulcérés que l'Occident ne se soit pas retenu dans les années 1990, de faire adhérer à l'OTAN d'anciens pays membres de l'URSS (les États baltes), ou membres du Pacte de Varsovie. Peut-être les jeunes Russes qui votaient pour la première fois à cette occasion et qui sont nés alors que Poutine était déjà au pouvoir, n'ont-ils été que succinctement instruits de l'attaque militaire qui a conduit à l'annexion des pays baltes, en 1940, à la suite du Pacte germano-soviétique de 1939, ni de l'inaction de l'Armée Rouge lors de l'insurrection de Varsovie contre les Allemands en 1944, ni de la répression brutale de toutes les contestations dans les pays d'Europe centrale pendant plus de quarante ans, à Berlin en 1953, à Budapest en 1956, à Prague en 1968, en Pologne en 1970 et pendant les années 1980.

Page 19 sur 40

Dossier « Europe de la Défense »

réalisé par l'association Espritscors@ire

Février 2019

Mais les peuples d'Europe centrale n'ont pas été frappés d'amnésie au point de croire à la possibilité d'un avenir radieux auprès d'un pays qui les a tant maltraités depuis 1945, et nos commentateurs du moment eussent été bien inspirés d'y faire une allusion, pour expliquer l'adhésion de ces pays à l'OTAN.

Le recul de la puissance russe dans la dernière décennie du XX^e siècle aussi bien sur le plan des forces militaires que sur celui de la diplomatie a été réel. Au tournant du XXI^e siècle, les dirigeants russes, et au premier rang Vladimir Poutine[1], ont entamé une politique de réaffirmation de cette puissance. Le financement d'un haut niveau de dépenses d'armement (jusqu'à 4% du PIB, soit plus du double du niveau français[2]) a été rendu possible par le cours élevé jusqu'en 2014 du prix du pétrole dont la Russie est un important exportateur. Ce réarmement s'est accompagné d'un déploiement de forces avec la reprise de patrouilles de sous-marins en Atlantique nord, de vols de bombardiers stratégiques jusqu'à la limite des eaux territoriales des pays d'Europe de l'Ouest, mais tout ceci relève plutôt d'une gesticulation qui va de pair avec la protestation contre la libre circulation dans les eaux internationales des mers fermées qui baignent les côtes russes (cf. Nouvelle doctrine navale russe : quid novi ?[3]).

Plus grave, la Russie a mené des opérations agressives, dans la zone qui sépare les frontières de la Fédération de Russie des états membres de l'OTAN, en 2008 en Géorgie, qui se voit amputée de l'Ossétie-du-sud, en 2014 en Ukraine à qui la Russie « reprend » la Crimée, tandis que des séparatistes pro-russes mènent, avec le soutien à peine dissimulé de forces russes, un conflit de basse intensité dans le Donbass. Toutes ces actions sont menées de façon indirecte, par l'intermédiaire de forces irrégulières, ce qui permet de nier la responsabilité de l'État russe, voire lui permet d'intervenir au titre de force d'interposition comme ce fut le cas en Géorgie. Mais parce que ceci se passe toujours hors du champ couvert par l'OTAN, la réaction des pays d'Europe de l'Ouest est faible, et le plus souvent sans effet, comme on l'a vu pour l'accord de Minsk au sujet des troubles du Donbass.

Mais l'action de la Russie peut être plus directe et plus brutale encore, ainsi lorsqu'elle est intervenue en Syrie. Sous couvert de soutenir le régime officiellement en place contre l'État Islamique, la Russie, en réalité, l'a aidé à venir à bout des organisations qui le contestaient depuis le « Printemps Arabe » de 2011, sans doute avec l'arrière-pensée de conforter sa position à Tartus, au cœur du territoire alaouite qui est le fief de Bachar-el Assad et seule position au monde où la flotte russe dispose actuellement de facilités dans une mer chaude. Mais ce sont les souffrances qui ont été infligées aux populations civiles par les bombardements aériens qui ont caractérisé l'action russe, comme lors des bombardements qui avaient ravagé la Tchétchénie.

Les hommes au pouvoir au Kremlin sont sans doute parfaitement conscients qu'ils n'ont pas, pour l'instant, les moyens d'affronter l'OTAN dont la puissance militaire dépend d'abord des États-Unis, et c'est sans doute pour cela qu'ils se gardent d'une action militaire directe contre un état qui en est membre. Mais, rien n'indique qu'ils ne tenteront jamais rien, dans le cas où les États-Unis devraient, par exemple, faire face à une menace très forte de la Chine dans le Pacifique occidental, laissant les Européens se battre, momentanément en première ligne, pour Gdansk, ou pour Tromsø. C'est pourquoi il est temps que la diplomatie européenne s'engage dans l'approche d'une coopération plus active, en vue d'une défense européenne plus autonome en Europe du nord-est et en Europe du sud, mais toujours dans le cadre de l'Alliance atlantique. On objectera au nom du principe de réalité, que la mise en place d'une défense européenne relève de l'irénisme, autrement dit qu'il y a trop de difficultés pour qu'on y parvienne jamais, que ce n'est pas par hasard que la Communauté Européenne de Défense n'a pas pu voir le jour, au début des années 1950, qu'il y a en matière de priorités stratégiques trop de divergences entre les pays d'Europe, etc. et qu'en fait, il n'y a pas, chez les Portugais, les Maltais ou les Grecs, d'acceptation de « mourir pour Dantzig » [4]. Mais il faudrait alors admettre, si cela était vrai, que les Européens sont bien mal placés pour demander aux habitants des États-Unis de le faire à leur place, et les Français devraient alors se demander au nom de quoi les troupes d'Afrique et du Pacifique ont été envoyées au combat si loin de chez elles, au cours du siècle dernier.

La vérité est qu'il faut une volonté affirmée, et que le discours politique sache donner aux peuples l'esprit de résistance et la conscience de la nécessité de la défense, afin que ne se renouvelle pas la situation déjà vécue, il y a un peu plus de quatre-vingt ans, quand l'aboulie des démocraties occidentales a laissé le champ libre au bellicisme des puissances de l'Axe. De surcroît, les pays d'Europe et notamment la France, ont déjà dû subir des attaques médiatiques venant de Russie, utilisant toutes les ressources des nouvelles technologies, de préférence pendant les plus importantes campagnes électorales. La dénonciation du « multiculturalisme politique » et d'un prétendu abandon des valeurs de la religion chrétienne est un classique de la propagande officielle russe, la récente campagne présidentielle en Russie l'a montré, condamnant toute mansuétude à l'égard de l'Islam et en vrac, de l'homosexualité... Tout ceci doit simplement nous conduire à l'affirmation de nos valeurs, alors que nous avons fait preuve d'une grande impréparation face aux attaques similaires par la méthode et quasi inverses sur le fond, que nous avons déjà subies, notamment de la part des djihadistes.

En conclusion, vis-à-vis de la Russie, les choses sont simples, la France doit dire ce qu'elle veut et plus encore ce qu'elle ne veut pas. Dans l'ordre international, il faut affirmer le refus de la constitution de zones d'influence comme dans cet « étranger proche » de la Russie qui est aussi

celui de l'Europe, et que la puissance dominante aurait vocation à agrandir à coups d'intimidations stratégiques, dans la nostalgie d'une puissance impériale perdue il y a cent ans. Il faut aussi combattre l'idée, si complaisamment répandue en Russie et en Chine, que l'Alliance Atlantique n'est quant à elle qu'une de ces zones d'influence, celle des États-Unis. Si elle est incontestablement une communauté de défense de nations, des deux côtés de l'Atlantique, ayant nombre de valeurs et d'intérêts communs, il n'y a pas pour les problèmes extra-européens nécessairement alignement sur les positions américaines, comme ce fut démontré lors de la seconde guerre contre l'Irak en 2003.

Il faut donc aussi savoir réaffirmer notre attachement aux valeurs issues de la Philosophie des Lumières et inscrites dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1793. Elles se concrétisent pour la France dans la devise de la République, Liberté (individuelle, d'opinion, d'expression, de religion, d'entreprendre), Égalité (entre les genres, d'abord, et quelle que soit l'origine ethnique ou sociale) et Fraternité (par la mise en œuvre de politiques de solidarité). Il n'y a dans ces valeurs aucune intention de prosélytisme d'un pseudo-universalisme camouflant une volonté hégémonique de l'Occident. Il n'y a surtout aucune incompatibilité reconnue de ces valeurs avec quelque civilisation que ce soit, les vies de Gandhi, de Senghor, ou de Mandela, et la gouvernance démocratique à Singapour, à Taiwan, en Corée du Sud, ou au Japon, en administrent tous les jours la preuve.

[1] Vladimir Poutine a été président du gouvernement de 1999 à 2000 et de 2008 à 2012, et président de la Fédération de Russie, par intérim de 1999 à 2000, puis en titre de 2000 à 2008 et depuis 2012.

[2] Mais compte tenu de la différence du montant du PIB, avec près de 70 milliards de dollars de dépenses militaires, en 2015, la Russie ne dépassait la France que de 25%.

[3] <http://www.rusnavyintelligence.com/2017/08/nouvelle-doctrine-navale-russe-qui-novi.html>

[4] Le discours médiatique a eu une bouffée d'échauffement sur l'attitude à l'égard de la Russie avec l'affaire Skripal, en attendant le prochain facteur d'emballement sur un autre sujet. Mais ce fut aussi un révélateur de la pusillanimité vis-à-vis du gouvernement russe, de la part des gouvernements que l'on vient de citer (et d'une douzaine d'autres).

[Retour au sommaire](#)

DÉFENSE EUROPÉENNE : MYTHE MORIBOND ...

par Guillaume Berlat

« *Tout état doit se créer une utopie lorsqu'il a perdu le contact avec le mythe* » nous enseigne Ernst Jünger. Le moins que l'on puisse dire est que cette maxime pertinente trouve un point d'application dans la pratique quotidienne des relations internationales. Utopique, elle l'est souvent, mythique, elle l'est également. Les internationalistes, peu au fait des us et coutumes de la diplomatie, ont tendance à minorer cette dimension romanesque, liturgique qui explique bien des choses que la raison ne parvient pas à éclairer. La problématique, le paradigme, pour ne pas dire le serpent de mer de la défense européenne, entre à l'évidence dans cette catégorie d'objets diplomatiques non identifiés (ODNI).

On le croit perdu dans les entrailles de l'Histoire et c'est alors que tel Lazare il renaît de ses cendres au moment où personne ne l'attend. Le « Brexit » ; l'incurie du SEAE ; les prudences de gazelle d'une immense majorité ; les instabilités nées des élections en Allemagne, en Autriche, en Espagne... ; la diminution d'appétit des peuples pour la chose européenne... contribuent à mettre en sommeil ce désir de doter l'Union d'une authentique politique étrangère, de défense et de sécurité commune (les acronymes de ce machin évoluent avec le temps). Il est vrai qu'à Bruxelles existe un bidule qualifié d'Alliance atlantique ou de NATO pour les anglo-saxons qui s'occupe de sujets de défense, un joujou, voire un redresseur de torts universel auquel semble être particulièrement attaché l'oncle Sam qui veille, comme le lait sur le feu, de la sécurité des citoyens européens. Mais en cette période de « *transformation* » générale voulue par le président de la République, Emmanuel Macron, la défense européenne ne fait pas exception. Jupiter parvient au tour de force de redonner corps à l'automne 2017 à ce qui n'était plus qu'un fantôme.

Mais, quelques mois après, à Munich en février 2017, les espoirs de relance de cette noble idée sont douchés tant la curée est impressionnante. Le rêve tourne au cauchemar.

LA BRÈVE RÉSURRECTION JUPITÉRIENNE : LE SURSAUT DE LA SORBONNE

Emmanuel Macron prend à bras-le-corps le problème européen avec son discours fondateur de la Sorbonne qui comporte un important volet relance de la politique européenne de défense et de sécurité. Il suscite un regain d'intérêt qui se concrétise à travers quelques premiers pas concrets.

Un discours fondateur de l'Europe

Emmanuel Macron ne fait partie de la lignée des présidents de la République qualifiés trivialement de « fainéants ». Il ferait plutôt partie de la catégorie des hyperactifs (certains esprits chagrins iraient jusqu'à le qualifier d'agité), des agitateurs ou des passeurs d'idées. La construction européenne n'échappe pas à sa volonté de refondation devenue plus importante encore en raison d'une période de sommeil prolongée de la Belle au bois dormant. Tel est l'objectif poursuivi avec son discours de la Sorbonne prononcé quelques jours après celui devant l'Assemblée générale de l'ONU, véritable déclaration d'amour au multilatéralisme. Les commentateurs éclairés évoquent un sursaut salutaire pour le projet européen au moment où l'Allemagne entre dans la dernière ligne droite avant les élections législatives, laissant le champ libre à l'intrépide Jupiter. Le projet de refondation européen d'Emmanuel Macron est accueilli avec intérêt et politesse dans les capitales européennes sonnées par un projet aussi abouti mais peu désireuses de se quereller avec notre fringant président de la République philosophe. Un grand destin national est inséparable d'une grande politique extérieure.

Une relance de la politique européenne de défense et de sécurité

Que déclare Emmanuel Macron sur le volet défense et sécurité de son discours à la Sorbonne ? Citons-le in extenso afin de ne pas trahir la pensée jupitérienne.

« En matière de défense, notre objectif doit être la capacité d'action autonome de l'Europe, en complément de l'OTAN. Le socle de cette autonomie a été posé, avec des progrès historiques intervenus ces derniers mois. En juin dernier, nous avons posé les bases de cette Europe de la Défense ; une coopération structurée permanente, permettant de prendre des engagements accrus, d'avancer ensemble et de mieux nous coordonner ; mais aussi un Fonds européen de défense afin de financer nos capacités et notre recherche. Ce socle indispensable, nous sommes en train de lui donner un contenu, à travers les échanges des différents Etats-membres qui souhaitent avancer en cette direction.

Mais il nous faut aller plus loin. Ce qui manque le plus à l'Europe aujourd'hui, cette Europe de la Défense, c'est une culture stratégique commune. Notre incapacité à agir ensemble de façon convaincante met en cause notre crédibilité en tant qu'Européens. Nous n'avons pas les mêmes cultures, parlementaires, historiques, politiques ni les mêmes sensibilités. Et nous ne changerons pas cela en un jour. Mais je propose dès à présent d'essayer de construire cette culture en commun, en proposant une initiative européenne d'intervention visant à développer cette culture stratégique partagée.

Pour créer ce rapprochement, nous avons besoin d'un changement profond. Je propose ainsi à nos partenaires d'accueillir dans nos armées nationales – et j'ouvre cette initiative dans les armées françaises – des militaires venant de tous les pays européens volontaires pour participer, le plus en amont possible, à nos travaux d'anticipation, de renseignement, de planification et de soutien aux opérations. Au début de la prochaine décennie, l'Europe devra ainsi être dotée d'une Force commune d'intervention, d'un budget de défense commun et d'une doctrine commune pour agir. Je veux que cette culture commune s'étende, dans la lutte contre le terrorisme, à nos services de renseignement. Je souhaite ainsi la création d'une Académie européenne du renseignement pour renforcer les liens entre nos pays, par des actions de formation et d'échanges ».

La première phrase est au cœur de la politique du « *en même temps* » du chef de l'État. Mais, ne comporte-t-elle pas en elle-même les germes d'une contradiction ontologique ? Comment disposer d'une défense européenne autonome qui soit complémentaire de l'Alliance atlantique. Si les mots ont encore un sens dans la langue de Molière, nous sommes au cœur de la subsidiarité. L'Union européenne est cantonné au rôle de voiture balai de « l'otanne ».

Un regain d'intérêt à travers quelques pas concrets

Fautes de grives on mange des merles. C'est à dire qu'on doit se contenter de ce qu'on a, quitte à être privé de ce qu'on avait espéré. La valeur n'attend pas le nombre des années. Emmanuel Macron parvient dès le mois de juin 2017, ce qui constitue un exploit dans un aussi court laps de temps à obtenir, comme il souligne à la Sorbonne, à quelques avancées significatives dans le domaine de la défense européenne qui soient compatibles avec les évangiles otaniennes. Il résume en quelques mots les grands axes de ces avancées en ces termes : « *nous avons posé les bases de cette Europe de la Défense ; une coopération structurée permanente, permettant de prendre des engagements accrus, d'avancer ensemble et de mieux nous coordonner ; mais aussi un Fonds européen de défense afin de financer nos capacités et notre recherche. Ce socle indispensable, nous sommes en train de lui donner un contenu, à travers les échanges des différents Etats-membres qui souhaitent avancer en cette direction* ». C'est presque l'unanimité qui se rallie à cette percée inespérée dans pareil climat morose. Sur la lancée, les plus optimistes envisagent d'autres pas significatifs avec la nouvelle année et la formation d'une coalition en Allemagne comprenant le chef du SPD, l'europhile, Martin Schultz.

Mais, dans la sphère diplomatique, en général et dans le domaine de la construction européenne, tout homme sensé n'est pas sans savoir qu'une hirondelle ne fait pas le printemps. Parfois, après une belle éclaircie vient le gros temps.

LES ILLUSIONS PERDUES : LE DAVOS DE LA SÉCURITÉ

Une fois la trêve des confiseurs passée et le retour des vieux démons, l'embellie apparaît malheureusement de très courte durée. C'est que le lobby américano-otarien ou atlantiste reprend des couleurs et parvient à enfoncer un coin entre les Européens à la faveur de la conférence sur la sécurité internationale (Munich, 16-18 février 2018) qui a succédé à la « *Wehrkunde* ».

La saillie américano-otarienne

Le Davos de la sécurité (la CSM) fournit l'occasion aux grincheux de rappeler à la raison tous ceux qui seraient tentés par quelques vellétés irrédentistes en matière de défense européenne⁵. Il faut savoir que cela frise l'hérésie vu de Washington. Nous ne sommes plus dans le domaine de la raison froide mais de la passion chaude, du dogme et de la liturgie transatlantique. S'attaquer frontalement au dogme frise l'hérésie. Autant faire dans le registre pornographique diplomatique. Il revient à l'idiot utile de service, le gardien de la maison bruxelloise, le norvégien, Jens Stoltenberg de sonner le tocsin lors de la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN, en présence du cardinal, James Mattis, secrétaire d'état américain à la Défense : « *nous soutenons l'initiative européenne à condition qu'elle soit complémentaire et n'enlève pas des activités et des besoins de l'OTAN* ». L'avertissement est clair et net même si le propos est pudique (« *complémentarité* »). Le pitbull est lâché au cas où les hérétiques n'auraient pas encore compris les versets pertinents de l'Ancien Testament. À Davos, l'occasion est toute trouvée pour remettre les pendules à l'heure. « *Les Américains demandent aux Européens de partager le fardeau de la dépense mais se cabrent lorsque l'Europe augmente ses dépenses militaires et prend un peu d'autonomie* »⁷.

Dans les couloirs de la Conférence, les généraux américains rappellent aux Occidentaux qu'il y a lieu de tenir compte ni des propos de leur président sur l'obsolescence de l'OTAN ni sur le contenu de ses tweets compulsifs dans lesquels il n'adopte pas la ligne traditionnelle sur l'Alliance atlantique. Les Européens doivent continuer à être aux ordres et à répondre présents lorsqu'on les siffle tels de petits toutous obéissants. Aux alliés indépendants, on préfère les courtisans serviles. Telle est la dure réalité qui imprègne la relation transatlantique depuis la création de l'OTAN. Les mauvaises habitudes ont la vie dure dans les relations internationales, Donald Trump ou pas !

La division européenne

Comme toujours quand la cavalerie américaine sonne la charge, c'est le sauve-qui-peut dans la mauvaise troupe européenne, c'est la débandade. C'est la même Sylvie Kauffmann qui claironnait *urbi et orbi* le retour de l'Europe, quinze jours plus tôt. Et cela alors même qu'un fossé se creuse entre l'Est et l'Ouest du continent qui rend difficile, voire improbable la constitution d'un front commun dans le domaine de la défense. Par la voix de son premier ministre, Édouard Philippe et de la ministre des Armées, Florence Parly, la France appelle à l'unité européenne. La ministre défend la nécessité pour l'Europe d'acquiescer « *son autonomie stratégique dans le bon sens du terme* » et en appelle à oublier les « *chagrins périodiques de ceux qui opposent l'UE et l'OTAN* » car il s'agirait selon elle, d'un « *faux débat* ».

En dépit du fait que Florence Parly ait été choisie par les organisateurs (Wolfgang Ischinger) pour ouvrir les débats avec Ursula von der Leyen (deux femmes ministres de la Défense, une Française et une Allemande) et de traduire ainsi une forme d'unité franco-allemande sur le sujet européen, de réelles divergences subsistent entre Paris et Berlin qui ne peuvent être réduites par un coup de baguette magique. Les plaies sont plus profondes et sont toujours à vif quoi qu'on en dise. Les faits sont têtus. Le trait étant grossi dans une période unique pour l'Allemagne depuis l'après-guerre, celle où elle n'a toujours pas de gouvernement depuis la fin du mois de septembre 2017. Que faire avec un gouvernement qui expédie les affaires courantes et que la CDU/CSU et le SPD voient leur assise se fissurer lentement mais sûrement au profit de l'AFD ? Emmanuel Macron avait formé de nombreux espoirs sur la chancelière Angela Merkel pour l'épauler dans son désir de relancer l'Europe. La France vient de passer au quatrième rang des partenaires commerciaux de l'Allemagne, démontrant l'asymétrie de puissance entre nos deux pays. Il y a trois ans, nous étions encore le premier partenaire. Nous sommes passés derrière la Chine, les États-Unis et les Pays-Bas. Bravo la diplomatie économique... Nous pesons donc moins en termes de diplomatie d'influence.

Contrairement à ce que pensent nos « *toutologues* » et à ce qu'écrivent nos folliculaires, le double fossé, entre les deux rives de l'Atlantique et au sein de l'Union européenne, est plus ancien et plus profond qu'il n'y paraît à première vue. Il est loin d'être conjoncturel. Il est structurel. C'est ce que nous allons tenter de démontrer avec ce qui suit.

LA FIN D'UN RÊVE : LE MUNICH DE LA DÉFENSE

La situation est relativement simple, du moins à ce jour. Elle pourrait se résumer selon la formule bien connue : il faut tout changer pour que rien ne change. Elle pourrait s'expliquer en

deux mots d'ordre : l'OTAN, d'abord et avant out ; l'Europe, après et silence dans les rangs. L'intégration européenne à la mode Macron n'est pas pour demain, en tout cas pas pour 2019.

NATO first and only

Au-delà de la dimension stratégique, importante à plus d'un titre, c'est la dimension économique et financière qui emporte des conséquences sur la posture américaine vis-à-vis de toute forme d'émancipation de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense. C'est que les intérêts en jeu sont importants et dépassent les simples querelles sémantiques. Le très puissant complexe militaro-industriel américain craint, jusque et y compris le renforcement du pilier européen de l'Alliance, sans parler du renforcement de « l'autonomie stratégique » de l'Union européenne, quant à ses conséquences potentiellement négatives pour son monopole au sein de l'Alliance en matière d'équipements militaires. Au moment où *America First* est le slogan de Donald Trump, Washington ne souhaite pas laisser des emplois filer vers l'Europe. À cet égard, la création d'un « *Fonds européen de défense* » ne sonnerait-elle pas le glas du « *buy american* » et ne créerait-elle pas des concurrents potentiels comme le sont encore Airbus (pour combien de temps encore en raison de sa mise à mort décidée à Washington ?) et Ariane ? Tout ceci est inacceptable pour Washington, sous quelque administration et sous quelque forme que ce soit. Les Américains continueront à peser de tout leurs poids à Bruxelles pour prévenir toute dérive européenne préjudiciable à leurs intérêts bien compris. Cette donnée ne doit pas être perdue de vue tant elle est prégnante dans la relation transatlantique et tant elle est prête à durer tant que l'Union européenne affichera ses divisions sur la question sensible de la mise en œuvre *in concreto* d'une défense européenne autonome. Washington ne peut que se féliciter de l'absence d'un ministre européen de la Défense et du manque de charisme de celle qui fait office de ministre européen des Affaires étrangères.

EU out and silent

À ce jour, une véritable défense européenne reste un vœu pieux, celui d'Emmanuel Macron. Force est de constater que des divergences de fonds persistent toujours entre l'Allemagne et la France sur ce sujet. Elles ne sont pas nouvelles. On peut les faire remonter à 1963, date à laquelle les anciens ennemis se réconcilient à la faveur de la conclusion du traité de l'Élysée. Souvenons-nous que, lors de la ratification, le 16 mai 1963, le Bundestag ajoute un préambule qui est à l'opposé des intentions de la France. Le préambule précise, en particulier, que l'application du traité sera orientée « *vers les principaux buts* » de la RFA, à savoir « *une étroite association entre l'Europe et les États-Unis [...], l'intégration des forces armées des États membres du Pacte [atlantique], l'unification de l'Europe [...] en y admettant la Grande-Bretagne* ». Bref, le préambule contient une liste de tout ce que Charles de Gaulle réproouve.

Comment est-il possible qu'aussitôt après sa signature, le traité de l'Élysée soit ainsi vidé de son sens et la coopération préférentielle des deux pays remise en question ? Plus fondamentalement, la France est la seule à défendre l'idée d'une « *Europe puissance* » (le général de Gaulle souhaitait qu'elle soit un démultiplicateur d'influence de la France) dont le corollaire est qu'elle soit dotée d'une défense et d'une sécurité autonome et indépendante par rapport à l'OTAN.

Aucun État membre de l'Union européenne ne partage cette vision propre à Paris. Enfin la réintégration de la structure militaire intégrée de l'Alliance par Nicolas Sarkozy en 2009 (que n'a pas remis en cause François Hollande dans la suite du rapport Védrine¹³ et comme le démontre un chercheur français), n'a en rien contribué à faire avancer la défense européenne. Au contraire, elle prive la France d'un avantage non négligeable dans la négociation. Rentrée dans le giron atlantique, il lui est difficile, si ce n'est impossible de renier ce retour dans la « *famille occidentale* ».

Nos partenaires ont fait le choix de l'OTAN dont ils ne changeront pas. Cinq mois après le discours ambitieux d'Emmanuel Macron à la Sorbonne, le 26 septembre 2017, où en est l'Europe de la défense ? Pas bien loin... Pour ne prendre qu'un critère, mais particulièrement significatif, l'Europe seule ne peut toujours pas mettre sur pied des interventions extérieures urgentes. Les deux dernières grandes opérations unilatérales françaises, Serval au Mali (janvier 2013) et Sangaris en Centrafrique (décembre 2013), ont été décidées, déclenchées et conduites depuis Paris. Et ce n'est pas près de changer ! Sans parler du psychodrame de la PSDC depuis sa création en 1999. Force est de constater que la « *démagogie est inhérente à la démocratie* » ! « *L'humanité n'est même plus une légende, elle est un mythe* » nous déclare Romain Gary qui fut un temps diplomate français (1945-1960) Effectivement, comment se séparer d'un mythe tel celui du lien transatlantique célébré en grandes pompes à Evere en quelques clics et comment le mettre sur le même pied que quelques pétitions de principe sur « *l'autonomie stratégique* » déclamées au Berlaymont ? Tout hérétique, à qui il viendrait l'idée saugrenue de s'écarter de la liturgie atlantique et atlantiste saurait ce qu'il en coûte de pratiquer ce sport. Il subirait les foudres du grand frère américain : dénonciation (#balancetontraître), excommunication (classement dans « *l'axe du mal* ») et lapidation (sanctions et autres traitement humiliant et dégradant du style « *French Bashing* » en 2003). Les téméraires n'ont jamais été très nombreux en période troublée. À Washington, on ne plaisante pas avec ce genre de sujet. C'est que l'Amérique est ointe par le Tout puissant d'une « *destinée manifeste* » qui la conduit à entourer sa mission à l'extérieur. Elle donne à la politique étrangère une dimension religieuse, dogmatique et liturgique. S'attaquer au lien transatlantique, c'est s'attaquer au dogme intangible de la primauté américaine dans la sphère de la défense et de la sécurité. C'est tout simplement impensable !

Cela relèverait de la transgression et de l'hérésie. En l'absence d'une position commune européenne sur le sujet, les propositions d'Emmanuel Macron n'ont pas la moindre chance de prospérer à avenir raisonnable. Elle évolue entre deux mythes : celui de la caverne de Platon (les choses véritables, nous dit Platon, se tiennent en elles-mêmes ailleurs, hors de la caverne) et celui du rocher de Sisyphe (pour avoir osé défier les dieux, Sisyphe fut condamné, dans le Tartare, à faire rouler éternellement jusqu'en haut d'une colline un rocher qui en redescendait chaque fois avant de parvenir au sommet). *In fine*, la grand-messe de Munich a servi de révélateur à la mort du mythe de la défense européenne après son éphémère résurrection à la Sorbonne.

[Retour au sommaire](#)

L'EUROPE : L'ÉPREUVE DE LA FORCE FRANCE-ALLEMAGNE, UN RENDEZ-VOUS CAPITAL

par **Jean-Dominique Giuliani**
Président de la Fondation Robert Schuman

ESPRITSURCOUF.fr réunit dans le même HUMEURS de ce numéro deux éditoriaux de Jean-Dominique Giuliani. Ils présentent deux aspects clés et complémentaires pour l'avenir de l'Europe face à la pression américaine.

L'EUROPE : L'ÉPREUVE DE LA FORCE

L'Union européenne est le contraire d'un empire. Bâtie contre l'usage de la force sur le continent, elle a parfaitement réussi à l'apaiser et à le civiliser au point que nombre d'Européens en conçoivent désormais pour elle une aversion réelle. Mais le monde n'a pas évolué partout comme l'Europe et les relations entre. Et s'il a découvert le multilatéralisme, les organisations internationales, le dialogue et une exceptionnelle période de paix, beaucoup de puissances ne croient encore qu'aux rapports de forces. Les nouveaux émergents ou les révisionnistes, nostalgiques de leur ancien statut, montrent les muscles, les utilisent parfois, même avec précaution. Les nationalistes aussi, repliés sur leurs frontières.

Aussi l'Europe doit-elle apprendre à se penser en puissance, à défendre et promouvoir ses intérêts dans le monde et ce n'est pas facile de le décider en son sein compte tenu des expériences et des traditions différentes. Pourtant elle s'organise. De nouveaux instruments de défense commerciale ont vu le jour, qui permettent de répliquer plus vite et plus efficacement au dumping. Ce fut nécessaire pour l'acier chinois. Face aux agressions commerciales américaines, l'Union entend répliquer et elle ne pourra se permettre, cette fois-ci, la moindre faiblesse. Des mesures concrètes verront le jour prochainement. Plus compliquée est la réplique à la politique d'extraterritorialité qui vise à imposer des choix de politique étrangère. Nombre d'entreprises européennes en ont déjà pâti et tout laisse à penser que l'Europe réagira. Enfin, en matière de défense, des lieux apparaissent qui accèdent à cette volonté nouvelle d'assumer pleinement sa puissance et donc son indépendance, que lui permet l'addition des forces accumulées par les Etats du continent.

Le chemin n'est pas facile tant l'Europe, abîmée dans le confort, s'en est si longtemps remise à d'autres pour sa sécurité, son rôle et ses lois. Désormais elle n'a plus le choix. Elle doit réussir l'épreuve de la force. Elle en a les moyens. Il lui faut la volonté.

FRANCE-ALLEMAGNE, UN RENDEZ-VOUS CAPITAL

Jamais la responsabilité européenne de l'Allemagne et de la France n'a été autant engagée. Les Etats européens sont, à leur tour, attirés vers les extrêmes, leurs débats intérieurs bouleversés, la politique traditionnelle est en miettes. Construite pour réconcilier ceux que tout opposait, l'Europe est à la peine, dans presque toutes les capitales et donc collectivement. Faute d'avoir voulu partager plus résolument certains attributs nationaux, les Européens font face à une forte demande de leurs citoyens pour maîtriser la question migratoire, garantir leur sécurité, retrouver durablement la croissance économique trop longtemps donnée pour acquise. Et face aux peurs et aux angoisses qui touchent un continent vieillissant et abîmé dans le confort, la cacophonie s'amplifie entre les protagonistes.

Restent les deux partenaires les plus puissants du continent vers lesquels les regards se tournent désormais : la France et l'Allemagne.

Seront-elles capables d'offrir aux Européens des perspectives plus positives que la somme des mauvaises nouvelles dont ils sont assaillis et qui, malgré une situation enviable au regard des autres continents, les livrent aux démagogues au langage simpliste ?

Les Allemands et les Français y travaillent. Emmanuel Macron a livré sa vision des réformes nécessaires, Angela Merkel la sienne, plus proche qu'on ne l'a dit. Leurs gouvernements se sont rencontrés le 19 juin pour préparer une proposition commune à présenter au Conseil européen le 28 du même mois et les échanges sont désormais quotidiens des deux côtés du Rhin. L'enjeu est de taille. Il leur faut être à la hauteur.

Déjà les Allemands ont avancé, donnant satisfaction aux Français pour un réveil de l'indispensable effort de défense et ils rejoindront l'Initiative Européenne d'intervention, une proposition française renforçant la coopération de défense d'une dizaine d'Etats volontaires. Le malaise politique créé par la vague de réfugiés de 2015 les pousse à imaginer des mesures de régulation de l'immigration qui ne devraient pas emprunter aux vieilles recettes communautaires. Il suffirait de s'entendre à quelques-uns pour mettre sous contrôle une pression migratoire qui va durer longtemps. L'achèvement d'une zone euro mieux organisée et capable d'affronter des coups de torchon financiers, semble désormais possible, au-delà des discours convenus. D'autres annonces pourraient voir le jour, en matière de rapprochement fiscal, d'investissement dans les innovations indispensables pour l'avenir. Pour leur part, les Français ont procédé à un véritable changement de logiciel, lançant enfin les réformes attendues depuis si longtemps et qui devraient conduire à retrouver un niveau de dépenses publiques raisonnable, ce qu'ils n'ont pas fait depuis près de 30 ans et qui reste

déterminant. La route est longue mais il semble que la direction semble fermement affirmée, crédibilisant un retour sur la scène européenne.

Avec le Brexit, la crise migratoire, l'arrivée des extrêmes aux affaires, dans un contexte international fragilisé par les comportements erratiques de certains, le révisionnisme des autres, le terrorisme et l'instrumentalisation d'une religion, les deux puissances continentales n'ont d'autre choix que de décider un vigoureux coup de barre.

Elles doivent montrer l'exemple que doit donner leur coopération renforcée aux sceptiques qui, comme tous, cherchent l'efficacité dans la réponse aux demandes des citoyens. C'est donc seulement en ayant le courage d'innover que les deux principaux partenaires ont une chance de relever le projet européen.

Par l'exemple.

[*Retour au sommaire*](#)

L'EUROPE, UN SUPPLÉTIF AMÉRICAIN ?

par Patrick Toussaint

Le Président Macron nous a expliqué dans sa campagne et après, qu'il voulait plus d'Europe, notamment d'Europe militaire, et qu'il voulait faire des forces armées françaises la première armée de l'Europe ce qui n'est pas forcément incompatible (il faudra y revenir).

Il en a pris les moyens dans la loi de programmation militaire qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Sera- ce suffisant ? Malheureusement non car, d'une part, il y a eu trop de retards pris les 30 dernières années et, d'autre part, la France n'a plus les moyens de financer les recherches nécessaires à la réalisation des armes nouvelles indispensables et dont la production exige de longues séries pour que les coûts en soient supportables.

On parle là des armes majeures : chars et engins blindés d'accompagnement, avions (chasse, appui-feu, transport, ravitaillement, engins d'observation), hélicoptères (assaut, transport), artillerie (sol-sol et sol-air), navires de surface (porte-avion, lutte anti-aérienne, anti-sous-marine, ravitailleurs, projection de forces, sauvegardes des atterrages et de la zone économique, guerre des mines), navires sous-marins (dissuasion nucléaire, chasse, action de forces spéciales) et satellites (observation, relais de données en tout genre, positionnement, fabrication de fusées et aire de lancements) tous matériels qui sont nécessaires à l'existence, la défense et l'indépendance d'une nation sans oublier toutes les armes nouvelles (maîtrise de son cyber-espace, armes sophistiquées telles que armes laser, rail-gun, satellites tueurs, défense contre missiles exo-atmosphériques...).

Par ailleurs, la France a des responsabilités au plan mondial, d'une part, parce qu'elle est membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU avec droit de veto, par son statut de pays disposant de l'arme thermonucléaire avec les moyens aériens et sous-marins d'emploi, d'autre part, par ses possessions outre-mer, par ses anciennes colonies, par l'extension de son commerce extérieur, enfin parce qu'elle est un pays essentiel de l'Union européenne mais aussi parce qu'elle est membres de l'Otan.

Ce n'est pas sans raison que cette organisation, jugée essentielle en Europe, est citée en dernier, on va y venir.

Cette palette d'armements ne pourra plus être supportée par un seul pays et quelques spécialisations sont déjà intervenues : dans le domaine des satellites d'observation (image pour

la France, radar pour l'Allemagne et l'Italie, système Galileo européen), défense sol air contre avion puis contre missiles de théâtres avec l'Italie, conception de frégates avec l'Italie (Horizon anti aérienne et FREMM puis maintenant navires de soutien et ravitaillement) , Europe avec Airbus (avions civile et militaires, hélicoptères, satellites), armement d'infanterie avec l'Allemagne entre autres, entre autres.

Les différents théâtres où la France est engagée montrent à l'évidence que cela ne suffit pas.

A l'heure actuelle, en Europe, la tendance la plus prégnante, est de se réfugier dans l'OTAN. Ce choix est fait par les pays qui ont fait partie de l'ex-URSS et qui ont une petite industrie : Hongrie, Bulgarie, Slovaquie, République tchèque, Roumanie, les trois pays baltes et de l'ex-Yougoslavie : Croatie, Monténégro.

Pour eux, le seul salut est dans l'OTAN et, s'ils le pouvaient, le dialogue et les achats directs avec les américains (en fait, ils ne se privent pas de le faire mais leurs moyens financiers sans l'Europe ne le leur permettent pas).

Leurs armements sont des matériels de seconde main, soit encore russes améliorés, soit d'autres pays européens qui se modernisent et transfèrent des matériels essentiellement américains de seconde main pour l'aviation.

Ces pays sont prêts à aller très loin dans la coopération : exemple la Roumanie qui accepte un radar anti-missile stratégique américain malgré la fureur russe.

La deuxième catégorie concerne les pays qui ont une industrie propre pour certains matériels et/ou par l'engagement dans l'industrie européenne (le plus souvent Airbus) ou des matériels surtout suédois, allemands ou anglais pour la marine : Belgique, Norvège, Pays-Bas, Grèce, Espagne et Portugal.

Reste enfin la dernière catégorie qui est celle des pays européens ayant à la fois un tissu industriel important mais qui restent figés dans la couverture par l'OTAN : Allemagne, Italie et, à part, la Pologne qui développe une industrie d'armement terrestre importante, mais reste dans la mouvance américaine pour l'aviation, les hélicoptères et armes anti-aériennes et anti missiles, et plutôt des matériels allemands et suédois pour la marine (Il faut souligner que la Pologne achète américain à l'aide des fonds européens destinés à son développement économique voire l'affaire des hélicoptères Airbus).

Le paradoxe est que la France est plus proche de la Grande-Bretagne sur le plan des responsabilités mondiales, comme membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU avec droit de veto, comme puissance nucléaire par ses sous-marins lanceurs d'engins thermonucléaires quoique dépendante des Etats-Unis pour leur emploi, par ses intérêts mondiaux, par sa doctrine d'intervention avec les moyens idoines (quoique se réduisant), avec une marine qui se dote de porte-avions et, elle aussi, membre de l'OTAN.

Le malheur est que la Grande-Bretagne a quitté l'Union européenne et qu'elle entend se prévaloir de ses liens spéciaux avec les Etats-Unis et avec ses anciennes colonies essentiellement Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Afrique du Sud (moins avec ce pays actuellement) voir les « Five Eyes ».

De ce panorama succinct, que peut-on conclure ?

D'une part, que les Etats-Unis entendent que la contre- partie de leur protectorat dans l'OTAN est l'achat prioritaire auprès de l'industrie militaire américaine, notamment en matériels de pointe, l'aviation et les hélicoptères (exemple polonais), la défense antiaérienne, les radars, l'informatique, mais aussi l'industrie en général, civile, informatique, satellitaire ou de pointe. D'autre part, que les intérêts américains prédominent sur le plan stratégique par exemple pour les bases de la défense anti-missiles qui doivent être situées en Europe : radars en Roumanie, missiles en Pologne quels que soient l'environnement international et la réactions d'autres pays importants comme la Russie (qui fournit du pétrole et du gaz dont sont dépendant les pays européens notamment de l'Est) ou l'Iran, créant ainsi des tensions sur les frontières de l'Union européenne ou dans une zone importante (Moyen- Orient) quant au pétrole dont une partie de l'Europe est ou devient dépendante (par exemple les gisements en mer du nord s'épuisent).

Enfin que ces pays soient à l'écoute des intérêts américains dans tous les domaines économiques, scientifiques et militaires.

Or, les Etats-Unis, comme ils l'avaient déjà fait avec l'avion F16 en son temps, viennent de ruiner le secteur de l'aéronautique militaire européenne, pour au moins quarante ans, avec leur avion F35 dont on dit qu'il n'est que marginalement supérieur au Rafale et même au Typhoon quand toutes leurs fonctionnalités seront développées (standard F4 qui sera développé à partir de 2019, pour le Rafale et intégration plus poussée en matière de combat air-sol pour le Typhoon).

Ils ruinent aussi la défense balistique européenne que seules défendent la France et, dans un moindre mesure, l'Italie (programme SAMP).

De même, l'élection d'un Président des Etats-Unis comme Monsieur Trump, outre son instabilité dans ses décisions, montre surtout qu'une partie importante, voire majoritaire, de l'électorat américain ne se sent concernée que par la posture « America first » dans tous domaines y compris et surtout commercial, que l'Europe est un simple marché, important certes mais pour lequel il n'est pas évident d'envoyer les « boys » se faire tuer et que les intérêts essentiels sont maintenant marginalement encore au Moyen Orient mais surtout et principalement, en Extrême Orient.

Il faut souligner que depuis la création de l'OTAN, la seule fois où le fameux article 5 qui permet à un membre attaqué de requérir l'aide militaire de tous les autres membres n'a été

invoqué que par les seuls Etats-Unis en 2001 après l'attaque des Twin Towers : n'y a-t-il pas là une réflexion à mener ? L'Amérique « mourir pur Danzig » eut on dit il n'y a guère.

Dans le même sens, ne doit-on pas réfléchir au développement des industries informatiques nées des besoins de la défense américaine (l'Arpanet) qui se sont développées au point d'interdire tout développement concurrent et que seules les autorités judiciaires américaines font plier, et encore avec difficulté, qui se nomment Google, Amazon, Facebook, Microsoft, Apple, YouTube, Twitter entre autres ? Et que l'Europe cherche à discipliner ou à encadrer alors que leur avance scientifique et technique jointe à un marché financier aguerri écrase la concurrence ?

N'est-il pas significatif que leurs concurrents les plus dangereux soient chinois : Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi (surnommés les BATX) dont la capitalisation boursière (Bloomberg) était de 523 milliards de dollars en 2016, puissants sur le marché intérieur chinois et réduisant la part des sociétés américaines mais qui ne cachent pas qu'ils ont les moyens techniques, financiers et humains d'aller sur le marché international et de leur tailler des croupières.

Les Américains sont très conscients que leur principal ennemi est la Chine qui possède la deuxième position quant à la détention de leur dette extérieure et qui est actuellement la deuxième puissance militaire mondiale et qui vise à être la première puissance économique et militaire du monde en 2049.

On le voit, l'Europe n'intéresse les dirigeants américains actuels que comme marché économique, militaire, civil, technique et scientifique sans doute encore important par le nombre de sa population et de son pouvoir d'achat, d'une part, et que, d'autre part, cette Europe reste le moyen militaire le plus adéquat pour faire face à la Russie avec un soutien limité en forces américaines sur ce théâtre voire sur celui du Moyen Orient.

Reste quand même le problème du terrorisme mondial, notamment en Afrique : là, l'expertise européenne est recherchée mais l'appoint américain reste indispensable sur le plan technique (utilisation de drones armés dans la zone moyen orientale par exemple, moyens informatiques de pointe quant à la surveillance des moyens de communication et à la surveillance satellitaire, apport de gros avions de transport et de ravitaillement)

Il n'en reste pas moins que les Etats-Unis sont décidés à prendre pied en Afrique et qu'ils restent, pour l'instant, relativement discrets, profitant de l'expertise européenne, essentiellement française d'ailleurs, mais intervenant sur le plan du financement et de la formation des troupes africaines.

Il en est de même au Moyen Orient où les moyens français, notamment spéciaux, sont appréciés mais dont l'intervention est restée dépendante des moyens américains en partie pour la France et totalement pour les autres pays européens.

Il est plus que temps que l'Europe réagisse sinon elle va rester un simple marché économique, scientifique et militaire pour les Etats-Unis, couvrant, à peu de frais pour eux, ce théâtre d'opérations face à la menace russe et ouvrant le marché africain.

Autrement dit, l'Europe restera un supplétif américain.

[*Retour au sommaire*](#)

DÉPENSES DE DÉFENSE, DE NOUVELLES PERSPECTIVES EUROPÉENNES ?

par **Jean-Dominique Giuliani**
Président de la Fondation Robert Schuman

La Commission européenne a rendu public le 7 mai une série de propositions pour améliorer les capacités militaires de l'Europe.

Le budget européen pourrait financer quelques dépenses de recherche-développement d'équipements de sécurité et abonder partiellement un fonds destiné aux Etats collaborant dans l'acquisition de certains matériels. C'est une véritable nouveauté qu'on doit à Jean-Claude Juncker, son président et à Federica Mogherini sa « ministre des Affaires étrangères », mais aussi, et peut-être surtout à Donald Trump, Theresa May et aux terroristes ! L'Europe prend enfin conscience de sa [nécessaire autonomie stratégique](#), qu'on espère être un premier pas vers une réelle indépendance.

La Commission est dans son rôle en proposant « d'apporter son aide » pour remédier à la principale difficulté des armées européennes : leur sous-financement. Partout dans le monde, les Etats, seuls clients de l'industrie de défense, ont accru leurs dépenses de sécurité. Il appartient désormais aux Européens de combler leur retard financier en la matière. Par exemple, la France, qui à ce jour dispose de l'armée la plus complète et la plus capable, présente sur plusieurs théâtres extérieurs, devrait consacrer 2 milliards € de plus par an pour tenir le rythme de ses engagements qui profitent d'ailleurs à toute l'Europe.

Saisir l'opportunité ainsi ouverte demandera beaucoup de réalisme et de finesse. Il faudra vraisemblablement changer de méthode et faire preuve d'imagination pour ne pas confondre les objectifs et les moyens : le but c'est d'assurer la défense de l'Europe, dans les alliances mais de la manière la plus efficace possible. L'appellation « défense européenne » renvoie quant à elle plus aux moyens qu'aux fins et doit être maniée avec précaution.

On n'intégrera pas les armées européennes comme les marchés agricoles et les Etats voudront garder leur liberté d'action, garantie ultime de la sécurité qu'ils doivent à leurs citoyens. Mais leur coopération, déjà effective sur le terrain, peut s'étendre à nombre de secteurs industriels qui déterminent la crédibilité de leur outil militaire. Les ouvertures de la Commission européenne le facilitent pour peu qu'elles ne soient pas noyées dans des procédures compliquées ou détournées vers des institutions nouvelles. L'Agence européenne de défense peut en être le réceptacle privilégié. L'engagement des Etats membres à augmenter leurs

dépenses en sera le vrai critère. En reconnaissant la spécificité des fournitures d'équipements militaires, en acceptant, même timidement, de sortir de la comptabilité des déficits publics les investissements réalisés en commun, en protégeant le marché européen des équipements militaires, les institutions européennes semblent avoir pris un virage important, qui reste à démontrer dans les faits. Et, comme souvent, cela renvoie à la volonté politique des Etats membres. On devra aussi évoquer la coopération opérationnelle, seule véritable preuve que les Européens veulent peser leur poids sur la scène internationale en montrant qu'ils sont déterminés à intervenir partout où leurs intérêts et leurs valeurs sont en cause. Et là, il y a encore beaucoup à faire.

JD Giuliani © 2017

La Fondation Robert Schuman, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique Giuliani

[Retour au sommaire](#)